

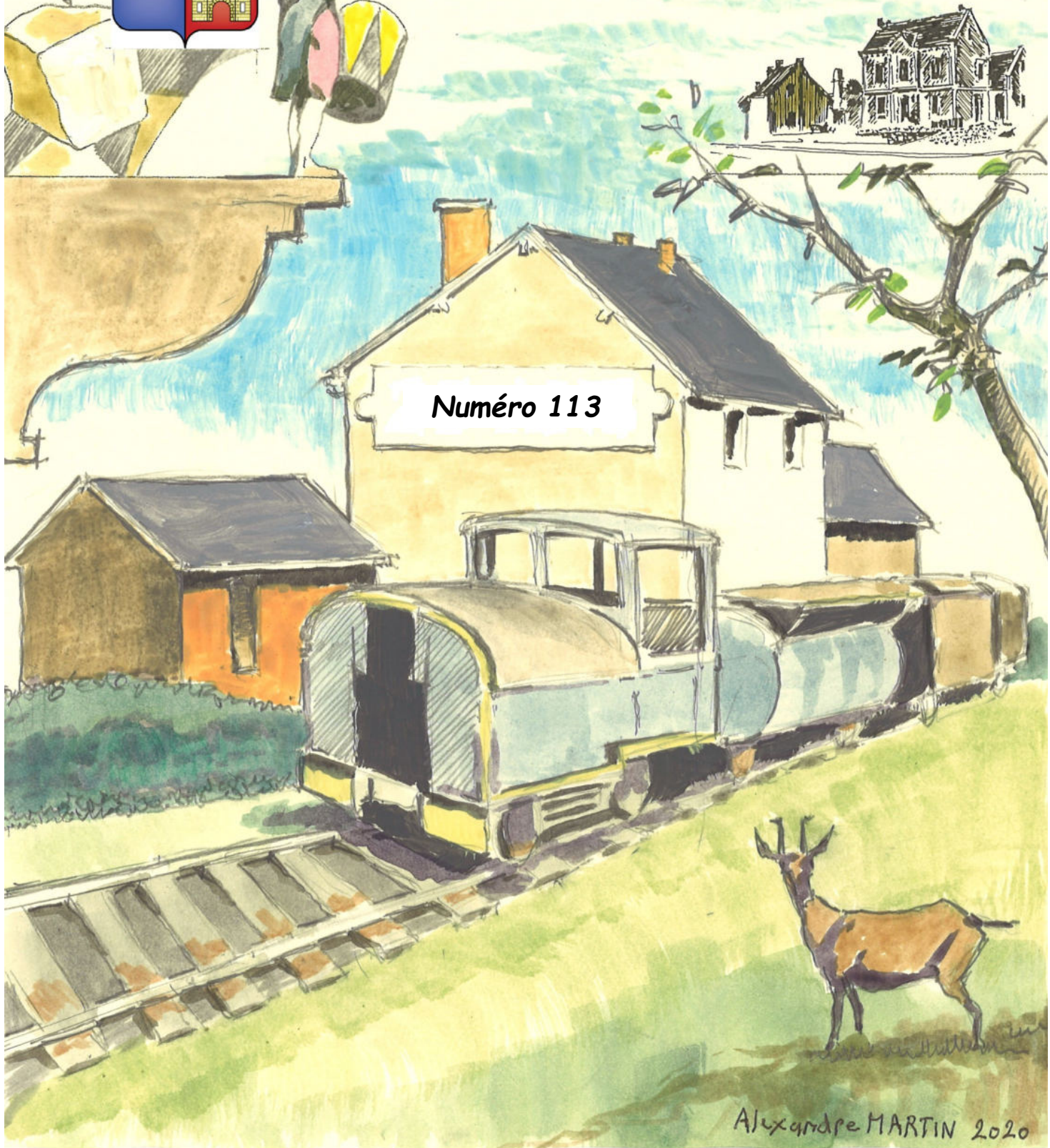
LE CARILLON

D'HEUGNES



Hiver 2024

Numéro 113



Alexandre MARTIN 2020

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 5
LifeLet'sGo4Climate	p. 8
Le SEL du Bas Berry	p. 8
Associations	p. 9
Palmarès Maisons Fleuries	p. 12
Photo Mystère	p. 12
L'automne en images	p. 13
Engagement pompiers volontaires	p. 14
L'Épicerie du Coin	p. 15
Le Relais	p. 15
Présence Verte	p. 15
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16

Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

mairie.heugnes@wanadoo.fr

www.heugnes.fr

Facebook : Heugnes Indre

Panneau Pocket

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Philippe Kocher, Fanny Béunza, Nadine Maerten, Ginette Labecot, Laure Parola-Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget, Bernard Schacre, Muriel Wallet.

Mot du Maire

En ce début d'année, je vous souhaite, à toutes et à tous, tant sur le plan personnel que familial, une belle et heureuse année où la joie, l'optimisme et la réussite sauront s'imposer. Et tout cela avec une santé que je vous espère parfaite.

Je vous souhaite également, d'un point de vue collectif, de toujours trouver à Heugnes des raisons de vous y sentir bien et d'y vivre heureux !

De l'avis général, nous avons réussi notre cérémonie de vœux empreinte de relations chaleureuses et conviviales à travers un très nombreux public, parmi lequel des nouveaux habitants qui se sont installés dans la commune en 2023.



Trois réunions animées par Hugo TOUSSAINT, de la Ligue de l'enseignement de l'Indre avec le concours de membres du Conseil Municipal auront été nécessaires pour aboutir à la naissance de l'association « **TEMPS LIBRE** ». Vous trouverez, dans les pages intérieures, une présentation de cette nouvelle association, à laquelle je souhaite pleine réussite dans tous ses projets.

Tous mes remerciements vont à toutes celles et tous ceux qui m'entourent et oeuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, Adjointes et conseillers, ainsi que Cécile, secrétaire de mairie et maillon incontournable de la vie communale, Christophe et Serge, adjoints techniques. Serge a fait valoir ses droits à la retraite et nous quittera au cours de cette année. Et Charlène, notre nouvelle cantinière depuis la rentrée scolaire de septembre qui remplace Valérie.

Je salue également chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, notre Directrice d'école et enfin tous les membres bénévoles des associations locales.

Grâce à vous, à vous tous, Heugnes est dynamique, Heugnes vit !

Concernant **le numérique** : une troisième session de formation à l'outil informatique va démarrer prochainement, il reste une ou deux places, n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie le plus rapidement possible. L'atelier encadré par Cyril HUGUET, animateur numérique de la CCEV, se tiendra chaque jeudi après-midi, durant 1h30/1h45.

Recensement 2024 : le recensement de la population va être réalisé sur notre commune du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024 par Madame Françoise CHESNET. C'est une enquête statistique obligatoire.

Réservez-lui le meilleur accueil !

Quelques mots sur l'abandon du **point de regroupement route de Pellevoisin** devenu dépotoir. Le maintien de ce point de regroupement n'était pas souhaitable. Trop de personnes de Heugnes et des villages avoisinants l'utilisaient en dépit du bon sens, multipliant les actes d'incivilité et faisant fi des règles d'utilisation. Dorénavant, il suffit de se conformer au guide du tri édité par la CCEV, de déposer tous les quinze jours, devant chez vous ou au bout de votre chemin, vos deux containers :

- Celui à couvercle vert contenant les sacs noirs (déchets d'hygiène, déchets divers tels les sacs pleins de l'aspirateur, un verre cassé, la vaisselle jetable en carton et enfin les petits objets usagés tels que les rasoirs jetables, la brosse à dents ou encore le crayon à papier cassé, etc...)
- Et le second, à couvercle jaune, contient les emballages et les papiers déposés en vrac dans le container (Emballages en plastique, emballages en carton, emballages en métal et papiers).
Tous les autres rebuts (gros carton, ferraille, bois, déchets verts, encombrants, gravats, etc... sont à emmener à la déchetterie de ... Heugnes !
- Les colonnes à verre sont dorénavant installées sur le parking du stade, où a été installée récemment une borne textile (fonctionnement dans les pages intérieures de ce numéro). Tout dépôt d'ordures ménagères illicites à cet endroit sera sanctionné par une forte amende.
- Pour les résidences secondaires, prendre contact avec la mairie pour avoir toute information sur la gestion des O.M.

Concernant le dossier de la restauration de l'église, nous avons repris toute la procédure en 2023. Et en cette fin d'année, nous sommes en possession de l'étude diagnostic du Cabinet Martine RAMAT de Tours. Une étude complète, très détaillée dans tous les corps de métiers. L'architecte nous propose une restauration en 5 phases qui prennent en compte le degré d'urgence des interventions et la réduction des coûts par exemple sur les échafaudages. La prochaine étape consiste à réunir autour d'une table les financeurs potentiels pour réaliser cette restauration de longue durée. Alexandre MARTIN, architecte et ancien directeur du CAUE, nous assiste dans les démarches. Merci à lui !

Un point sur **les énergies renouvelables** : la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, portée par le gouvernement, met les collectivités locales au cœur de la planification et prévoit qu'elles définissent des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires.

Nous nous sommes attelés à définir la carte communale des zones d'accélération, que ce soit pour l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation, la biomasse ou encore la géothermie.

Je souhaite préciser 2 points qui n'ont pas été bien compris par des administrés :

- **Méthanisation/biogaz**: par 7 voix pour et 2 abstentions, la commune exclut la totalité du territoire communal. Nous souhaitons donner toutes ses chances au méthaniseur porté par une cinquantaine d'agriculteurs, avec le soutien de la CCEV et installé sur la commune de Luçay-le-Mâle.
- **Éolien** : par 6 voix pour et 3 abstentions, la commune exclut la totalité du territoire communal. Depuis peu, un mât de mesure de vent a été érigé sur une terre agricole privée par la société Eolise. Beaucoup d'habitants de Heugnes et des communes environnantes s'en sont émus et ont demandé à la commune des explications à ce sujet. Le Maire n'a pas le pouvoir de s'opposer à l'érection d'un mât de mesure du vent.. Sachez que cette société nous démarche depuis au moins 2019 et que nous avons toujours répondu par la négative à ses sollicitations. Alors elle a démarché des particuliers... Ce n'est pas un projet communal mais un projet privé porté par quelques personnes.

Je veux terminer mon propos sur une note optimiste et je reprends volontiers les mots du Président du Conseil Départemental qui « *souhaite placer cette année 2024 sous le signe des valeurs de l'olympisme, que sont l'amitié, le respect et l'excellence* . « . Pour rappel, le 27 mai 2024, la flamme olympique sillonnera le département de l'Indre, passera par Buzançais et Valençay, pour terminer son parcours à la plaine des sports de Châteauroux.

Encore bonne année 2024

Votre Maire

Calendrier : collecte des ordures ménagères

Vendredi 26 janvier	Vendredi 9 février	Vendredi 23 février	
Vendredi 8 mars	Vendredi 22 mars	samedi 6 avril	Vendredi 19 avril

Les bacs doivent être sortis la veille et les sacs à l'intérieur des bacs.

Conseils Municipaux*

Conseil Municipal octobre 2023

1 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2022 (RPQS)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2022.

Quelques indications :

- nombre d'abonnements : 102 (un de plus que l'année précédente).
- volume facturé : 6 032 m³ en 2022 .
- le linéaire est de 2,44 km.

Le dernier rapport de la SATESE concernant notre station d'épuration du 22 août 2023 est très satisfaisant.

- Bon fonctionnement depuis la dernière visite,
- Bonne exploitation de la station,
- Bonne qualité du rejet le jour de la visite,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le rapport RPQS qui n'amène aucune observation.

2 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service du Syndicat de Eaux du Boischaud Nord, pour l'année 2022.

L'affermage arrive à échéance le 31/12/2024. Un appel d'offres va être lancé prochainement pour un affermage de 5 ans. Et ensuite, nous espérons rejoindre la régie.

Le rapport est correct et on voit que des efforts pour réduire les pertes d'eau sont faits tout en sachant que dans les prochaines années il faudra encaisser des hausses de prix assez conséquentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce rapport qui n'apporte aucune observation.

3 - Retrait de la Commune d'Heugnes du Syndicat Départemental de Transports scolaires de l'Indre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le retrait du Syndicat Départemental des Transports Scolaires de l'Indre à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Demande à Monsieur le Maire d'en informer le Syndicat de transports scolaires de l'Indre,

4 - Questions diverses

Commune Nouvelle : Réception d'un courrier de la commune de Jeu-Maloches.

Une délibération a été prise par le Conseil Municipal de Jeu-Maloches. Il refuse la création d'une commune nouvelle à 5 voix contre et 3 pour.

Travaux au passage à niveau de la gare d' Heugnes

A partir de fin octobre 2023, des travaux seront réalisés à la gare de Heugnes.

Le passage à niveau va être intégralement refait. La RD33 sera coupée dans les deux sens pendant une semaine.

Village d'avenir

- Dans la droite ligne de petites villes de demain...

- Le maire a candidaté pour deux projets éventuels : la requalification de la place Saint-Martin et l'isolation des deux logements sis aux 2 et 4 route de Palluau. Il faut que nous changions un certain nombre d'arbres de la place et l'isolation extérieure de deux logements route de Palluau.

Jeux pour enfants sur la commune

Le portique à balançoires situé à l'entrée du petit stade, côté route de Palluau n'est plus aux normes. Il faut le retirer.

Même décision pour le « tape-cul » installé depuis de nombreuses années sur le parking de la gare. Il est vétuste et dangereux !

Il paraît nécessaire de clôturer l'aire de jeux installée sur la Place Saint Martin pour éviter d'une part que les chiens viennent y mettre leur déjection et d'autre part que les enfants soient en sécurité par rapport à la proximité de la route d'Écueillé.

Le Maire : nous installerons une clôture autour de l'aire de jeux de la place Saint-Martin.

Terrain de Boules

Les travaux sont terminés et nous pourrons l'inaugurer bientôt.

Il reste à acheter une table et un banc.

Nous inaugurerons le terrain avec les habitants le samedi 04 novembre 2023 à partir de 15h avec de belles parties et un petit verre de l'amitié.

Réunion des aînés

Il y avait environ 23 personnes présentes. La réunion s'est très bien passée. Il y a eu beaucoup de propositions. Tous ont l'envie de faire des visites et des découvertes ensemble.

4 grands domaines d'activités ressortent :

- Sortir ensemble (au cinéma, au zoo, au bord de mer, etc...)
- Bouger (randonnée pédestre, à vélo, promenade, etc...)
- Jeux (de société, pétanque, etc...)
- Activités manuelles (couture, cuisine, poterie, etc...)

La prochaine réunion sera le 9 novembre 2023, de 17h00 à 19h00.

Réunion d'information sur la gestion de cimetières

Muriel WALLET et Céline TETE ont participé à une réunion en deux temps sur la gestion des cimetières : La première partie sur la législation et une seconde sur la végétalisation des cimetières.

Conseil Municipal novembre 2023

1 - Décisions modificatives - budget assainissement et principal

Il s'agit d'une opération d'ordre pour abonder le budget de l'assainissement collectif suite à des travaux importants à effectuer sur le poste de relèvement, route de Pellevoisin. Deux devis nous ont été fournis par la SAUR. Le premier pour remplacer des éléments électromécaniques hors d'usage et le deuxième pour sécuriser la manipulation et l'entretien des "poires" des deux pompes de relèvement par la pose d'un portique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte les deux décisions modificatives ci-dessus.

2 - Recensement de la population : recrutement d'un agent recenseur et rémunération de l'agent.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de créer un emploi temporaire d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement 2024.

Monsieur le Maire propose de nommer Madame Françoise CHESNET pour cette mission. Elle a 2 demi-journées de formation obligatoires à LOCHE-SUR-INDROIS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide la création d'un emploi de non titulaire en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour la durée effective du recensement de la population 2024.
- décide de nommer par arrêté municipal Mme CHESNET Françoise comme agent recenseur.

3 - Création de zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Vu la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 Mars 2023 (Loi APER),

Monsieur le Maire précise que la Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables du 10 Mars 2023 a, parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ».

Ainsi, à travers son article 15, ladite Loi demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Ainsi, après débat, il est proposé de mettre en place la concertation suivante :

- Mise à disposition du dossier à la mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi que d'un registre sur lequel pourront être transcrit les avis.
- Consultation du public du 28 novembre au 9 décembre 2023
- Publicité faite via l'application Panneau Pocket , le site internet de la commune et une parution dans la Nouvelle République.

Monsieur le Maire propose à présent de débattre autour de la définition des zones d'accélération sur les énergies suivants :

Après échanges, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- arrête les propositions de zones d'accélération
 - Solaire Photovoltaïque au sol : il est proposé **d'intégrer** la totalité du territoire communal. Pour à l'unanimité
 - Solaire agrivoltaïque au sol : il est proposé **d'intégrer** une zone d'accélération sur la totalité du territoire communal et plus particulièrement sur une zone délimitée reprise en annexe de la présente délibération . Pour à l'unanimité.
 - Solaire Photovoltaïque sur bâtiments et ombrières : il est proposé **d'intégrer** la totalité du territoire communal. Pour à l'unanimité.
 - Solaire Thermique au sol : il est proposé **d'intégrer** la totalité du territoire communal. Pour à l'unanimité
 - Solaire thermique sur bâtiments et ombrières : il est proposé **d'intégrer** la totalité du territoire communal. Pour à l'unanimité.
 - Biomasse (y compris biocarburants) : il est proposé **d'intégrer** la totalité du territoire communal à l'exclusion de la forêt communale de Heugnes. Pour à l'unanimité.
 - Géothermie (y compris PAC géothermique) : il est proposé **d'intégrer** une zone délimitée reprise en annexe de la présente délibération. Pour à l'unanimité.
 - Méthanisation/biogaz : il est proposé **d'exclure** la totalité du territoire communal.
- 7 voix POUR et 2 abstentions

- Éolien : il est proposé **d'exclure** la totalité du territoire communal.
6 voix POUR et 3 abstentions
- arrête les modalités de concertation précisées ci-dessus.

4 - Questions diverses

Logement communal du 1, place Saint-Martin

Le logement nécessite des travaux importants de remise aux normes actuelles avant de le remettre à la location.

**Extraits, les procès verbaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.*

OSONS LA TRANSITION (LifeLet'sGo4Climate)

Dans le cadre du projet « Osons la transition » (LifeLet'sGo4Climate), 4 ateliers citoyens ont été proposés aux habitants de la CCEV avec pour objectif de partager leurs envies de projets collectifs et les concrétiser ensemble. Ces ateliers se sont déroulés entre octobre et décembre 2023.

En ce début d'année 2024, les ateliers se transforment en collectifs citoyens :

- Réalisation d'une ressourcerie en prenant appui sur nos déchetteries,
- Promouvoir et conseiller l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers,
- Mise en place d'un Système d'Échange Local à l'échelle de la CCEV, Etc...

Vous souhaitez avoir plus amples informations et rejoindre un collectif, alors contactez :

Sarah VANDENBORRE au 02 54 00 32 38 ou par courriel : accueil@ccev.fr



Le SEL du Bas Berry

Une nouvelle association a été créée au sein de la Communauté de Communes Écueillé-Valençay : le **Système d'Échange Local du Bas Berry** !

Concept ancien et très populaire, les **SEL permettent de faire des échanges sans argent pour les services, les biens ou les savoirs**. Vous avez l'habitude de faire la même chose en famille, entre amis ou avec vos voisins préférés, grâce au SEL du Bas Berry vous pourrez élargir votre cercle d'entraide sur toute la CCEV. Pas besoin d'argent, les échanges se font avec des **Lentilles**. Cette monnaie virtuelle, basée sur le temps (1 minute = 1 Lentille), permet une équité et une confiance entre les adhérents.

Comment ça marche ? Comment l'association est gérée ? Qui peut adhérer ?

Je suis certain que vous voulez en savoir plus !

Rendez-vous le vendredi 26 janvier 2024 à 18h

à la Maison des Associations de Heugnes pour poser toutes vos questions et partager un pot de l'amitié pour faire connaissance.

P-D M.

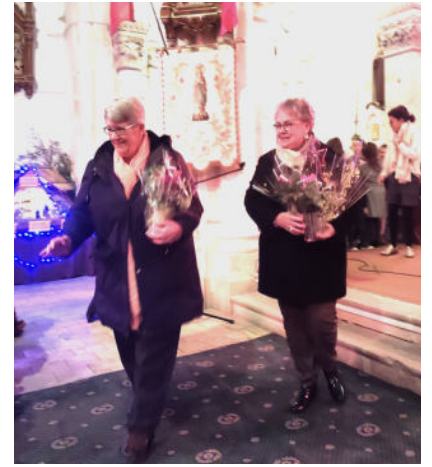
Associations

Amicale des parents d'élèves

Temps fort autour de Noël



Cette année les maîtresses ont souhaité faire un temps fort pour Noël : Tout d'abord les enfants ont fabriqué des friandises et des petits objets pour Noël qui ont été vendus au marché de Noël de Pellevoisin. Les mamies de Lauric, Erwan et Paul ont également fabriqué de jolies décorations. Les bénéfices ont été versés à la coopérative de l'école pour permettre à nos enfants de faire de belles sorties scolaires.



Puis, les enfants ont appris des chants de Noël pour une représentation le jeudi soir avant Noël ... et quelle chance, l'inspection académique a donné son autorisation pour que les enfants puissent chanter dans l'église d'Heugnes. Merci également au père Vincent de Paul et à ses paroissiens qui ont nettoyé l'église pour cet événement. Merci aux mamans et leurs enfants qui ont décoré l'église ... l'écrin était prêt. Le bijou : les enfants ! Ils ont chanté à merveille sous les yeux attendris de leurs parents, grands parents, amis, voisins ... l'église était pleine : joie et bonheur !



A l'entracte, l'APE vendait les nombreux gâteaux que les familles avaient apportés et du vin chaud. Merci à nos employés communaux qui nous ont monté et démonté le chapiteau dans la cour de la cantine.



A la fin du spectacle, le Père Noël est venu chercher les enfants dans l'église (un instant fort émouvant) dans un silence total sous les yeux écarquillés des chanteurs. Puis, nous avons tous suivi le Père Noël dans la cour de la cantine pour la remise des cadeaux : il a offert un cadeau à chaque élève.

Le lendemain, dernier jour d'école de 2023, les élèves du RPI ont mangé tous ensemble à Pellevoisin un repas préparé par les cantinières du RPI (mère et fille) avec un spectacle de et avec Fanny Beunza et Alain Davignon.

Quelle belle équipe enseignante !

Association TEMPS LIBRE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de l'association TEMPS LIBRE .
Cette association propose à ses adhérents des activités de loisirs: loisirs créatifs,
découvertes , activités de plein air , pleine nature ...

Nous souhaitons rassembler les participants dans un climat de convivialité ,
de partage et de vivre ensemble .

Venez nombreux-ses à la réunion prévue le mardi 6 février, de 14h30 à 16h30,
à la Maison des Associations pour que, au plus vite ,
nous mettions en route des projets pour l'année 2024 " .



Membres du bureau :

Présidente : Sylvie LEMOINE. Vice présidente : Christiane VIAUD.
Secrétaire : Isabelle POT. Secrétaire adjointe : Jocelyne MARDUEL.
Trésorière : Chantal BONNIN. Trésorière adjointe : Brigitte Moulin .

Comité des Fêtes : Amicale du Ô Nahon

Bonjour à tous !

Le comité vous souhaite tous ses vœux pour cette nouvelle année.

En vue de notre prochaine cavalcade du 15 août 2024, nous avons finalisé la conception de nos prochains chars en fin d'année. De beaux projets en cours ..

Toute main d'œuvre est toujours la bienvenue.

Notre assemblée générale se déroulera dans le mois de février, pas de date fixée, pour vous préparer comme chaque année, la randonnée, la foire de la Pentecôte ainsi que le 15 août.

À bientôt !

Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes

Chères habitantes et chers habitants de Heugnes, je me fais le porte-parole de tous les sapeurs pompiers de Heugnes, actifs et anciens, pour vous souhaiter **une merveilleuse année 2024, pleine de joie, de découvertes et de bonheur !**



En 2024, l'amicale continuera, avec plaisir, d'organiser des événements pour les Heugnoises et Heugnois afin de partager des moments chaleureux sur la commune.

Grâce aux compliments et aux sourires des spectateurs lors du concert de Baldango en juin 2023, nous sommes d'autant plus motivés à vous proposer de nouvelles animations.

Normalement, **des initiations gratuites aux gestes qui sauvent** (appelées « Alerter, Masser, Défibriller ») seront proposées à ceux qui le veulent dans le courant de l'année.

Pour finir, tous les calendriers des pompiers 2024 ont été distribués, en mains propres ou dans vos boîtes aux lettres. **Nous vous remercions pour votre accueil convivial** ainsi que pour votre générosité. Les urnes disposées à la boulangerie et à la mairie seront présentes jusqu'à la fin du mois. Ensuite, il restera la boîte aux lettres du centre de secours.

Excellente année 2024 à toutes et tous

P-D M.

Label Eloquence

Le stage de théâtre qui s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint a permis à 6 enfants de créer un spectacle de A à Z. Quelques petites réflexions de Lily et Charlotte qui ont participé à cette aventure.

« J'aime bien le fait qu'on soit en groupe et que l'on crée une pièce. »

« On rigole bien. »

« Ça permet de rêver »

« C'est chouette de se retrouver avec les copains même en vacances. »

« On fait des super jeux et on a même le droit de crier »*



« C'est génial ! Ça nous fait découvrir de nouvelles choses. »

* Petit commentaire de Fanny qui anime le stage : « On ne crie pas mais on parle fort pour que le public entende bien tout »

Une nouvelle session aura lieu pendant les vacances de février.

Ceux qui souhaitent participer à la fête de la musique le 21 juin, peuvent nous contacter dès maintenant pour d'éventuelles répétitions.

Label Eloquence

07 80 06 16 32

labeleloquence@outlook.fr

CONCOURS VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES FLEURIS PALMARES 2023 - HEUGNES

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| - Madame MAERTEN Nadine | 1ère catégorie 2ème prix |
| - Madame PLAULT Arlette | 1ère catégorie 2ème prix |
| - Madame CHESNET Françoise | 1ère catégorie 3ème prix |
| - Monsieur MOULIN François | 1ère catégorie 3ème prix |
| - Madame PASSIN Annick | 4ème catégorie 2ème prix |

Bravo à nos 5 lauréats 2023.

Nous espérons que vous serez encore plus nombreux en 2004. Inscriptions en Mairie.

Photo mystère ...

Solution du numéro 112 : La Reuille

Félicitations aux gagnants du numéro 112 :
Françoise CHESNET, Jérôme CHARNY,
Françoise PROT et Laura BARANGER.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été prise la photo mystère de notre Carillon.
Vous pouvez donner votre réponse sur l'adresse mail :

heugnes.commicommu@gmail.com

La solution sera donnée dans le prochain numéro du Carillon avec les noms des premiers gagnants.



L'automne en images



Cérémonie du 11 novembre



Repas pour les Aînés



Pont fleuri



Colis de Noël



Sainte Barbe



Merci à toutes et tous pour votre participation à cet événement.



Vœux du Maire, le vendredi 5 janvier 2024

ENGAGEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

(Source : pompiers.fr)

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (SPV)

En France, quelque 197.800 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 78% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à joindre La Cheffe de corps de Sapeurs Pompiers de Heugnes
au 06 74 14 46 16

DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER

Ils sont 28.200, filles et garçons, à se retrouver chaque semaine dans les 1.500 sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis. Vous avez entre 11 et 18 ans ? Vous souhaitez devenir sapeur-pompier plus tard ?

Rejoignez les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) !

- Découvrez le matériel d'incendie, apprenez les techniques de lutte contre l'incendie
- Apprenez les gestes qui sauvent
- Faites du sport
- Participez à des manœuvres et à des cérémonies
- Gagnez en courage
- Apprenez le dépassement de soi
- Évoluez au sein d'une véritable équipe
- Partagez des valeurs de solidarité et de civisme
- Participez à des compétitions sportives entre jeunes !

Modalités

- être âgé de 11 à 18 ans (peut varier en fonction des départements),
 - fournir un certificat médical d'aptitude physique,
 - fournir un certificat de vaccination antitétanique
 - fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale
- L'inscription se fait à la rentrée scolaire. La durée de formation est de 4 cycles.

Les sections de JSP sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère.

Les deux sections les plus proches de votre domicile : BUZANCAIS et VALENÇAY

Alors, pourquoi pas vous !!

Centre de secours principal de Valençay : 02 54 00 10 18

Centre de secours de Buzançais : 02 54 84 01 29

A noter

« L'ÉPICERIE DU COIN »

Prochainement à Écueillé, une épicerie solidaire ouvrira ses portes, durant le premier semestre 2024.

L'association « L'ÉPICERIE DU COIN » (loi 1901) a pour but d'organiser une aide alimentaire au profit des familles à faible revenus sur le territoire de la CCEV. Le local sera situé derrière la mairie.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez vous orienter vers l'assistante sociale qui vérifiera les justificatifs ainsi que les ressources.

Solutions de téléassistance présence verte
N°1 en France
libres d'être actifs

Téléassistance mobile
Le Luna mobile

géolocalisation pour une intervention rapide et fiable
24h/24 6 J/7 grâce à notre centrale d'écoute

Activ'zen
Libre de vivre chez soi en toute sécurité

- Une assistance 24h/24 et 7 jours/7
- Une démarche simple pour des secours immédiats
- Un matériel performant installé par nos professionnels à votre domicile
- Des agences partout en France

Présence Verte Indre
35 rue de Mousseaux
36000 CHATEAURoux
Tél : 02 54 29 45 42
pv36@presenceverte.fr
N°Cristal 09 69 39 38 38
www.presenceverteindre.fr

Activ'mobil
La liberté en tous lieux

Informations Borne Textile

LE RELAIS

*Ne jetez plus vos vêtements
Donnez-les au Relais !*

Grâce à vos dons, le Relais :

- crée des emplois
- limite le gaspillage
- protège l'environnement

Que donner au Relais ?



Le devenir des TLC au Relais



- Il suffit de les rassembler dans un sac fermé (maximum 40L).
- En raison des débouchés faibles, voire inexistants, merci de ne pas donner de vêtements souillés, de chiffons ou de chaussures trop usées.

Pour trouver le conteneur du Relais le plus proche : www.facebook.com/le.relais www.lerelais.org
rubrique : où donner ?

INFORMATIONS DIVERSES

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Panneau Pocket

Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Site internet : www.heugnes.fr

Relais bibliothèque de Pellevoisin :

02 54 38 57 22

E-mail: mediatheque.pellevoisin@orange.fr

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail: mediatheque.ecueille@orange.fr

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans-abri 115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

CCEV : Chargée de mission prévention et gestion des déchets

Flavie DAVID : 02 54 00 00 20

Accueil : 02 54 00 32 38

Bureau Familles Rurales :

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin, 5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3ème jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou

pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures ménagères :

une semaine sur deux .

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay : 02 54 29 46 36

MSA : Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

Messes : le dimanche

Pellevoisin : 11h Ecueillé : 10h30

État civil :

Décès de Madame RIOLAND Joëlle le 3 novembre 2023

Décès de Monsieur BAUDOIN Patrice le 19 décembre 2023